

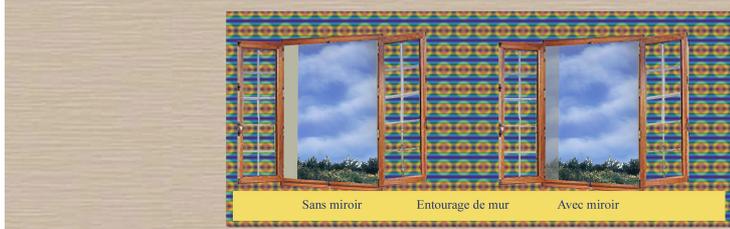
Illustration créée par Mr Verna en 2007, recadrée, qui montrait l'originalité esthétique de cacher la tranche de mur par l'installation d'un miroir pivotant.



Illustration de la première création de Monsieur Verna renvoyée certifiée du Canada :

http://lubrification.free.fr/copy_1a.htm sous l'intitulé : "Extrait du Fichier 5145007 Mur_miroir" 06 octobre 2014

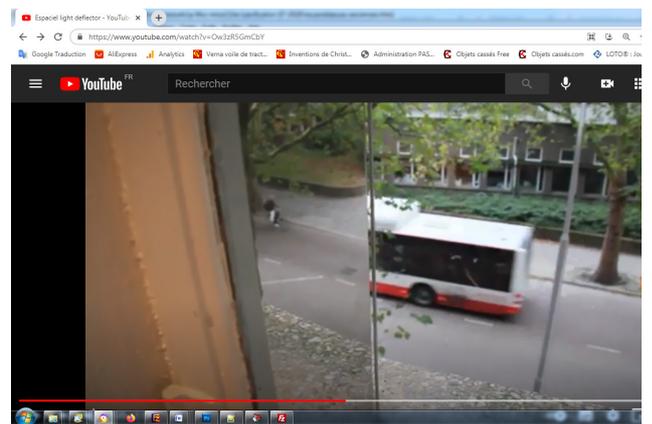
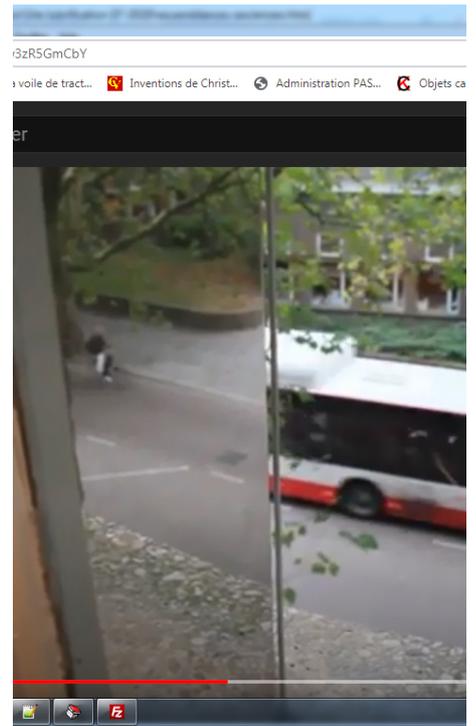
En outre, il est plus agréable de voir une portion de paysage et de ciel réfléchi qu'un côté de mur.



La loi incrimine au titre du délit de contrefaçon :

- « toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi » (CPI, art. L. 335-3).

Copie d'écran recadrée, relevée dans la vidéo de 2009 de Monsi la minute 0 : 35 : <https://www.youtube.com/watch?v=Ow3zR>



En 2010, Monsieur Hervé présentait la même configuration à <https://www.deco.fr/actualite-deco/321104-davantage-soleil-interieur-lumiere.html>



